

DEPECHE AFP - LUNDI 20 DECEMBRE 2010

Amiante au théâtre de La Criée : la CGT dénonce le silence du ministre après un décès

Le syndicat Synptac-CGT a dénoncé lundi le silence du ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, après le décès d'un employé du théâtre national de La Criée à Marseille, atteint d'un cancer du poumon provoqué par la présence d'amiante dans le théâtre.

Le 2 novembre, Tony Moulon, délégué syndical du théâtre, est décédé à l'âge de 52 ans, d'une crise cardiaque alors qu'il souffrait d'un cancer du poumon reconnu comme maladie professionnelle liée à l'amiante.

Le Syndicat national des Professionnels du Théâtre et des Activités culturelles (Synptac-CGT) a alors envoyé une lettre ouverte au ministre, datée du 25 novembre et dont l'AFP a obtenu copie. Lundi, elle était toujours sans réponse, a précisé le syndicat.

Dans cette lettre, il rappelait des propos du ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, tenus le 30 novembre 2009 lors de sa visite à Marseille. Concernant le théâtre, Frédéric Mitterrand aurait dit : "Je pense que, sur le problème de l'amiante, il y a eu beaucoup d'exagération".

Des propos "qui résonnent aujourd'hui de manière cinglante", note le syndicat, qui rappelle que le ministre avait refusé de rencontrer Tony Moulon. "Il aurait pu vous dire que, dans un centre dramatique national (.), on meurt aussi au travail", relève le Synpact-CGT.

"Fidèles aux idéaux de Tony Moulon, nous vous demandons Monsieur le Ministre de faire en sorte que les salariés qui travaillent dans les théâtres ne soient plus jamais exposés au danger de l'amiante et risquent ainsi leur vie", indiquait le syndicat dans sa lettre.

La présence d'amiante à La Criée avait été révélée en novembre 2008, donnant lieu à des travaux de désamiantage et à plusieurs plaintes pour mise en danger de la vie d'autrui. A ce jour, des traces d'amiante ont été détectées dans le corps de deux autres salariés.

Les saisons 2009-2010 et 2010-2011 ont été affectées par ces travaux, plusieurs spectacles ayant été annulés et la programmation modifiée faute de place, seule la petite salle, qui ne contient que 136 sièges au lieu de 660 dans la grande, restant en activité.

Le théâtre doit rouvrir complètement le 8 mars avec la présentation, dans la grande salle, de la création "Un pied dans le crime" de Jean-Louis Benoit, directeur du théâtre dont le mandat est prolongé jusqu'au 30 juin 2011, a déclaré La Criée